

## **Introduction**

L'insuffisance rénale aiguë (IRA) est une complication relativement rare mais grave au cours de la grossesse. Dans les pays en voie de développement, elle constitue un véritable problème de santé publique, qui requiert une coordination multidisciplinaire.

**L'objectif de ce travail était de déterminer le profil à l'admission et évolutif de l'IRA obstétricale.**

## **Matériels et méthodes**

Étude rétrospective, étalée sur une durée de 34 mois (Janvier 2017-Octobre 2019) et menée au niveau des deux services de réanimation obstétricale et de néphrologie au chu Mohammed VI Oujda. Ont été incluses les femmes parturientes ayant présenté une IRA au cours de la grossesse ou en post partum. Ont été exclues les parturientes présentant une insuffisance rénale chronique.

## **Résultats**

116 admissions obstétricales en réanimation ont été colligés, dont 22 cas d'IRA (18.9%). 52% des parturientes avec une IRA avaient un âge compris entre 30 et 40 ans avec des extrêmes de 15 et 50 ans. 2 parturientes avaient un diabète et une parturiente avait un antécédent de pré-éclampsie. 12 parturientes n'avaient pas de suivi médical de leurs grossesses. Les étiologies des IRA étaient ; la prééclampsie dans 8 cas (34%), l'éclampsie dans 2 cas (8.6%), l'état de choc non hypovolémique dans 2 cas (8.6%), l'hypovolémie dans 1 cas (4.3%) et le sepsis dans 1 cas (4.3%). L'oligurie était observée dans 22.7% et l'anurie dans 13% des cas. Le recours à l'hémodialyse était noté dans 5 cas (22.7%). 4 parturientes sont décédées, 14 ont récupéré une fonction rénale normale, et 4 cas n'ont pas récupéré. La mortalité fœtale a été retrouvée dans 17,3%.

## **Discussion et conclusion**

IRA en réanimation obstétricale constitue une complication fréquente dans les pays en voie de développement et est associée à une morbi-mortalité materno-fœtale élevée. La pré-éclampsie sévère constitue la principale cause. La prévention repose sur l'instauration du suivi obligatoire des grossesses, le dépistage des grossesses à haut risque et l'accès aux soins pour toutes les parturientes.